

Pour le journal : le 07.04.2015

Réunion du conseil municipal du 31 mars 2015

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 31 mars 2015.

En première partie de réunion, le conseil a délibéré sur les points suivants, à savoir :

- ✕ Le conseil donne son accord pour le changement de 3 anciennes fenêtres au bâtiment de la boulangerie. Les travaux seront réalisés par l'entreprise M.C.A.
- ✕ Il est donné l'accord pour l'adhésion de la commune d'Araules au syndicat intercommunal de capture des carnivores domestiques errants.
- ✕ Maryse Souchon et Martine Paillet sont déléguées du conseil auprès de la section de la Croix Rouge de Dunières.
- ✕ Il n'y a pas de changement pour l'indemnité de gardiennage de l'église à Monsieur le curé de Raucoules.
- ✕ Pour l'emploi avenir à la mairie à mi-temps, en remplacement d'Emilie Sabatier, 2 personnes seront en période d'observation, une semaine chacune, au cours du mois d'avril. La personne retenue commencera en mai 2015.
- ✕ Le conseil municipal approuve le nouveau système de prélèvement à l'échéance des factures d'eau et d'assainissement mis en place par le Syndicat des Eaux de Montregard, et proposé à l'ensemble des usagers de ce service.
- ✕ Pour le projet de travaux sur les bâtiments communaux, il est décidé de consulter plusieurs bureaux de contrôles en ce qui concerne l'accessibilité handicapé ainsi que les missions de sécurité.
 - Deux panneaux informant de la vente de terrains constructibles vont être bientôt installés aux abords les plus visuels de la commune.
 - ✕ Compte-tenu des taux d'intérêts très bas actuellement, le conseil décide de consolider auprès du Crédit Agricole le taux de l'emprunt du Lotissement des Lardons en le passant en taux fixe. Pour le prêt du Lotissement de Peyre Grosse le conseil décide d'attendre pour un éventuel passage en taux fixe en raison du taux variable actuel qui est plus intéressant.
 - ✕ Le conseil décide de consolider un emprunt réalisé il y a plus de 10 ans chez Dexia, pour des travaux d'assainissement à taux variable en le passant à taux fixe.

En seconde partie de réunion, le conseil municipal a examiné les différents budgets primitifs présentés (Eau, Assainissement, CCAS, Lotissement des Lardons et Lotissement de Peyre Grosse). L'ensemble de ces budgets ont été votés à l'unanimité.

Pour le budget 2015 de l'Eau, Monsieur le Maire précise que les compteurs de surveillance posés récemment prouvent déjà leur utilité, une fuite sur le réseau d'eau ayant pu être signalée très rapidement au fontainier en charge de notre commune. De même, ce budget est bien équilibré et s'autofinance sans recourt à une subvention du budget principal de la commune. Lors d'une récente réunion syndicat Loire Lignon, auquel nous adhérons, il a été précisé que le rendement du réseau d'eau Raucoulois est très bon à 94%, ce qui nous place premier de toutes les communes voisines (moyenne des communes adhérentes 84%).

Pour le budget 2015 de l'Assainissement, il est programmé les travaux du poste de relevage des Lardons avec le raccordement des maisons du lotissement au réseau communal. Ces travaux, déjà prévus en 2014, viennent d'être réalisés par l'entreprise SDRTP. Le conseil donne son accord à un prêt de 40 000 euros auprès de la Caisse du Crédit Agricole, pour le financement. De même, il est prévu l'installation d'une chasse à eaux brutes à la station de roseaux d'Oumey qui permettra le passage des eaux usées d'un bassin de filtrage à un autre. Ces 2 investissements subventionnés par le Conseil Général et l'agence de l'eau ne grèvent pas ce budget qui comme celui de l'eau n'a pas besoin d'une subvention d'équilibre du budget communal.

Il est rappelé que les tarifs de l'eau et de l'assainissement restent inchangés pour 2015.

En fin de réunion, Monsieur le Maire a tenu à faire le point au sujet du regroupement des communautés de communes. Les seuils retenus ont été plusieurs fois revus par l'Assemblée Nationale ou le Sénat. Les maires de la Communauté de Communes de Montfaucon ont émis, à l'unanimité, leur souhait pour que notre communauté de communes reste dans l'état actuel, soit 8 communes.